Image not found or type unknown

organisation de concert / restaurant dans jardin privé

Par **Cyz**, le **03/07/2022** à **15:12**

Bonjour,

Mon conjoint est restaurateur avec licence 3 et nous avons créée une guinguette dans le jardin de notre maison, tout en extérieur (pas de chagement de dénomination nécessaire, notre logement privé n'accueillant pas d'activité professionnelle).

Nous souhaitons organiser des concerts durant la saison d'été (dans la mesure de 1 tous les 15 jours soit 4 concerts durant la saison), par conséquent en extérieur.

Etant situés dans un village touristique de la vallée des chateaux cathares dans l'Aude, et notre établissement ne recevant pas plus de 50 personnes pour les concerts et bénéficiant d'une trentaine de places niveau restauration, je souhaiterais, s'il vous plait, connaitre la législation quant à l'organisation de nos futurs concerts .

Dans l'attente de votre réponse,

Cordialement.

C.B

Par **morobar**, le **04/07/2022** à **11:44**

Bonjour,

[quote]
je souhaiterais, s'il vous plait, connaitre la législation quant à l'organisation de nos futurs concerts .

[/quote]
Une tonne au moins de fascicules juridiques.

Pour commencer la sécurité des ERP (établissements recevant du public).

Et 25000 autorisations, à commencer par la mairie, puis la chambre des métiers...

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés